



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

Règlement numéro 286-2023 décrétant une dépense de 265 650 \$ et un emprunt de 225 650\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf pour le service des travaux publics et l'appropriation d'un montant de 40 000 \$ de surplus accumulés

AVIS est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité que le règlement numéro 286-2023 décrétant une dépense de 265 650\$ et un emprunt de 225 650\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf pour le service des travaux publics et l'appropriation d'un montant de 40 000 \$ de surplus accumulés a été adopté par le conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester à une séance ordinaire tenue le 25 septembre 2023 et a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 novembre 2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, aux heures habituelles d'ouverture, ou sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Joanie Bolduc Pelchat

Directrice générale et greffière-trésorière

Donné à Saint-Nazaire, le 10 novembre 2023